

À partir de 8 ans

Chaque participant remplit une fiche d'inscription.

Les contre-indications

Cardiopathie congénitale Insuffisance cardiaque symptomatique Cardiomyopathie obstructive Pathologie avec risque de syncope Tachycardie paroxystique BAV II ou complet non appareillés Shunt D-G découvert après ADD central
Cophose unilatérale Evidement pétromastoïdien Ossiculoplastie Trachéostomie Laryngocèle Déficit audio bilatéral à évaluer par audiométrie Otospongiose opérée
Insuffisance respiratoire Pneumopathie fibrosante Vascularite pulmonaire Asthme actif Pneumothorax spontané ou maladie bulleuse, même opérés Chirurgie pulmonaire
Patho. Vasculaire de la rétine, choroïde, papille
Prothèse ou implant creux
Epilepsie Syndrome déficitaire sévère Pertes de connaissance itératives Effraction méningée neuro-chirurgicale, ORL ou traumatique
Affection psychiatrique sévère Infirmité motrice cérébrale Ethylisme chronique
Pathologies graves de la crase sanguine
Différentes affections peuvent entraîner des contre-indications temporaires ou définitives Selon leur intensité ou leur retentissement pulmonaire, neurologique ou vasculaire
Manchon anti-reflux
Diabète tt par insuline, sulfamides, acarbose ou non équilibré

Première incursion sous marine, il s'agit d'un acte d'enseignement qui est réalisé à raison d'un élève par moniteur.

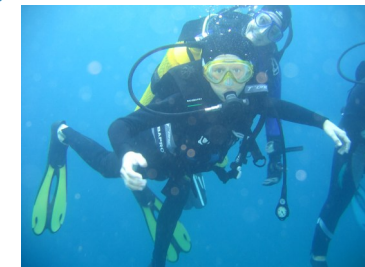
il est effectué en principe dans la rade de Villefranche sur mer (selon la météo) .

Un briefing explicatif a lieu avant la sortie. Un certificat de baptême est remis à chaque baptisé à l'issue de la sortie.

L'ensemble de la sortie (préparation et sortie mer sur le site) dure environ 3 heures.

La durée effective du baptême est fonction de plusieurs critères (météo extérieure, température de l'eau, visibilité etc) , l'immersion sous marine ne dépasse jamais 6 m et dure entre 20 et 40 minutes (à partir de 12 ans) selon la formule choisie

**Il existe des prérogatives différentes et plus contraignantes, pour les enfants, en fonction de leur âge.
une famille de dauphins.**



Les réservations se font en amont auprès du responsable de la sortie inscrite au calendrier, et le règlement par le lien ci-dessous ou le qr code

<https://www.helloasso.com/associations/plongee-aigle-nautique/boutiques/bapteme-de-plongee>

